

Réunion sur l'EIT dans le cadre d'Iglo
Présentation par Yrjö Neuvo
A Bruxelles le 07 octobre 2008

Organisation de l'EIT

Yrjö Neuvo, membre finlandais du Comité Directeur, ex-président de la plate-forme technologique ARTEMIS et ancien vice-président de Nokia, a rappelé la structure de l'EIT, notamment organisée autour de son comité de gouvernance composé de 18 personnalités issues du monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'industrie, des communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI) et des organisations partenaires.

Le comité de gouvernance établira la stratégie de l'EIT, définira les domaines prioritaires des CCI et assurera la promotion de l'EIT.

Les CCI répondront à un appel à proposition sur des thématiques qui restent à définir.

Les caractéristiques des CCI :

Les CCI sont les maillons qui doivent permettre le partage des connaissances en resserrant les liens entre les universités, organismes de recherche et monde économique. Peu de précision sur leur forme avenir. On sait seulement qu'ils devront regrouper 3 partenaires (pour chaque aspect du triangle de la connaissance) dont au moins une université et une entreprise. En fait, il est indiqué que la CCI devrait idéalement regrouper 5/6 partenaires. Le CCI devra au minimum regrouper des organisations issues de deux Etats membres.

Le modèle proposé devra avoir fait ses preuves.

Peu d'informations sur les configurations possibles de ces CCI. Outre l'université et l'entreprise, quels pourraient être les différents partenaires : pôles de compétitivité/cluster... ?. Seule certitude la CCI doit être portée par l'industrie et faire la preuve d'un transfert de technologies performant. .

A ce stade, il est prévu de sélectionner deux à trois KICs en janvier 2010. Chaque CCI a une durée de vie en principe de sept à 15 ans.

Le budget

L'UE apporte un budget de 308 millions d'euros jusqu'en 2013. Les fonds structurels pourraient également être utilisés pour apporter un financement supplémentaire. L'EIT compte également solliciter d'autres sources de financement (financement privé, gouvernemental....) et met en place une fondation.

Les domaines d'intervention

S'il est prévu que le Comité directeur choisira les thèmes qui seront éligibles, le Conseil et le Parlement européens ont cependant contraint sa liberté en identifiant trois thèmes dans les considérants du règlement adopté en début d'année :

- les changements climatiques
- l'énergie renouvelable
- la prochaine génération des Technologies de l'information et de la Communication.

Le Comité Directeur décidera s'il suit ces recommandations, s'il les affine ou ajoute d'autres thèmes. D'une façon générale, le Comité directeur de l'EIT est dans une phase d'écoute des demandes existantes.

Le calendrier

- 15 septembre 2008 : première réunion du Comité Directeur de l'EIT
- Automne 2008 : lancement du processus de recrutement du Directeur de l'EIT
- Fin 2008 : décision sur les thèmes des premiers CCI
- Printemps 2009 : lancement du processus de sélection des CCI
- Juin 2009 : nomination du Directeur de l'EIT
- Janvier 2010 : sélection et désignation des deux/trois premiers CCI
- Printemps/ été 2010 : mise en place des premières activités des CCI

Commentaires :

A part sur le calendrier, peu d'informations nouvelles sont à relever de l'intervention de M. Neuvo. L'incertitude prévaut toujours à ce stade quant aux thèmes des premières CCI et à la manière dont devront fonctionner les futures CCI. On peut s'interroger également sur l'absence totale de lien entre la préparation de l'IET et l'initiative récente lancée par la Commission concernant la programmation conjointe de la recherche.

Sur la configuration d'une CCI, il est peut-être envisageable de lier par exemple un pôle de compétitivité à des universités ayant mis en place un projet ITN (Initial Training Network/ Marie Curie), réseau de formation basé sur l'excellence au niveau européen.

Lien: <http://ec.europa.eu/eit/>

Eric Foucher CPU/ CLORA
Bertrand Bouchet CEA/CLORA